

LE DEVOIR

Les porteuses d'eau



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

UN SEAU D'EAU sur la tête et des slogans plein la bouche, ces deux jeunes filles ont marché pendant huit kilomètres dans les rues de Montréal en soutien aux pays du Tiers-Monde. Et elles n'étaient pas seules. Pas moins de 10 000 personnes ont, pour une 33^e année consécutive, répondu à l'appel du Club 2/3, organisme versé dans l'éducation et la coopération internationale, en prenant part à sa grande marche éponyme. Dans une ambiance joyeuse et bruyante, les manifestants ont parcouru le centre-ville afin d'en appeler à la mobilisation de la jeunesse nord-américaine pour participer à la construction d'une mondialisation à visage humain. Qu'on se le dise!

Le ministre Reid soulève un tollé

Le milieu de l'éducation pique une colère générale contre le nouveau ministre

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Maladresse ou indélicatesse? Les récentes déclarations et annonces du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, suscitent la grogne du réseau de l'éducation, qui s'indigne de n'avoir pas été consulté et entrevoit avec vive irritation une période de disette en éducation.

Les propos du ministre Reid, qui s'épanchait hier dans *Le Devoir* concernant l'incertitude budgétaire dans laquelle son gouvernement prend place, ont eu l'effet d'une petite bombe dans le milieu de l'éducation. Enseignants, directeurs d'école, collègues et commissions scolaires ont condamné unanimement l'apparente indélicatesse du ministre, qui s'est confié aux médias avant d'entreprendre une série de rencontres officielles avec les acteurs de son réseau.

Le fait que le ministre ait été incapable de confirmer le maintien des coûts de système a aussi mis le feu aux poudres. Cette enveloppe de près de 400 millions pour l'année 2003-04 n'est pas négociable aux yeux des écoles, des cégeps et des universités, et y toucher reviendrait à reprendre le bal des compressions.

«Non seulement il exclut la possibilité de développement, mais il ne peut pas garantir le maintien des coûts de système: pour nous, c'est proprement inacceptable», a commenté hier Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps.



Pierre Reid

M. Boucher, qui doit rencontrer

VOIR PAGE A 10: TOLLÉ

The Charest Effect

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Un «effet Charest» balaie Montréal, ont diagnostiqué des agents immobiliers. L'élection du Parti libéral provoque selon eux la migration d'anglophones vers Montréal, des personnes en provenance de l'Ontario et des États-Unis qui ont dans certains cas quitté le Québec au cours des neuf années au pouvoir du Parti québécois et qui veulent maintenant racheter une propriété dans la métropole, en particulier dans l'ancienne ville de Westmount. Des courtiers publient même des publicités basées sur cet «effet Charest» et l'effervescence du marché immobilier qu'il entraînerait dans l'ouest de l'île.

Tous les courtiers immobiliers ne sont pas aussi prompts à faire un tel lien de cause à effet, mais ils indiquent que l'accession au pouvoir de Jean Charest explique, en partie seulement, la bonne performance du marché immobilier dans l'ouest de l'île depuis le 14 avril.

«L'élection de Jean Charest a entraîné une réaction en chaîne, a affirmé hier au *Devoir* Liza Kaufman, agente immobilière chez Remax, à Westmount. Les gens se sentent plus à l'aise de venir s'installer à Montréal parce qu'il n'y a plus, à leurs yeux, la menace de la séparation du Québec.»

Depuis les élections du 14 avril, Liza Kaufman reçoit «plusieurs appels par jour» d'acheteurs venant de l'Ontario (Toronto surtout) et des États-Unis (New York notamment) qui désirent s'installer à Montréal ou revenir dans la métropole qu'ils ont quittée notamment au cours du règne du Parti québécois.

VOIR PAGE A 10: EFFET

Washington attend de l'ONU qu'elle entérine sa mainmise sur l'Irak

Un mois après la chute de Saddam Hussein, les États-Unis ont déposé hier au Conseil de sécurité de l'ONU leur projet de résolution visant à lever les sanctions contre l'Irak, sauf dans le domaine militaire, et à donner aux forces d'occupation le contrôle de l'économie irakienne, alors que la France a réclamé pour les Nations unies un «rôle central» dans la reconstruction. Le projet prévoit la mise en place d'un fonds d'assistance à l'Irak, alimenté par les revenus pétroliers et placé sous l'autorité des «puissances occupantes».

FABRICE ROUSSELOT
LIBÉRATION

New York — Le premier à se présenter au micro, l'ambassadeur pakistanais, président en exercice du Conseil de sécurité, n'a lâché que quelques mots. «C'est un texte très complet, il faut l'étudier de près.» Quelques minutes plus tard, son homologue guinéen a prêté «ne pas faire de commentaires», à

l'image du représentant bulgare ou mexicain. Tout juste si l'ambassadeur chilien glissait qu'il fallait «adopter une attitude constructive».

Prudence et modération: c'est un peu ce qui dominait, hier avant la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la résolution américaine sur l'après-guerre en Irak. Depuis des semaines, les diplomates s'interrogeaient sur le rôle que l'administration Bush allait bien vouloir allouer à l'ONU après son offensive.

Présenté officiellement hier, après avoir circulé à New York dès jeudi, le projet de résolution de Washington livre une réponse assez claire: un rôle minimum.

Tout en réclamant la levée des sanctions commerciales contre l'Irak et la suspension d'ici quatre mois du programme «Pétrole contre nourriture», le document demande surtout à l'ONU «d'entériner» la prise

VOIR PAGE A 10: IRAK

Plonger dans le cyberfleuve

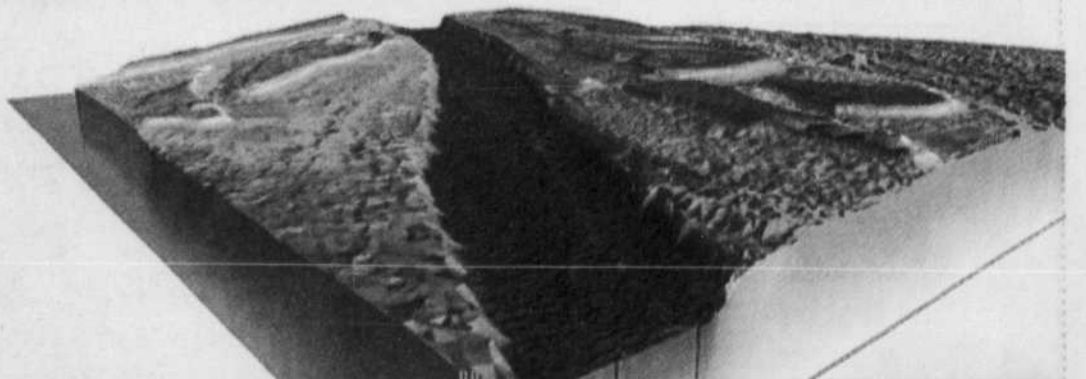
Une maquette informatisée permet de lire l'avenir du Saint-Laurent. Inédit.

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

André Plante, ingénieur en hydrologie, rêve le plus sérieusement du monde de «visiter et de faire visiter le fleuve en sous-marin volant» — rien de moins — aux internautes, aux ingénieurs en train de préparer le devis d'une usine riveraine, à un commissaire en train d'évaluer un projet de marina ou au biologiste qui voudrait prévoir les impacts d'un projet de dragage ou de creusement du chenal maritime, cet autoroute fluvial qui, en été, draine près de 50 % de tout le débit du Saint-Laurent au profit des grands navires.

D'un simple mouvement de la main sur la souris de son ordinateur, l'internaute amateur ou professionnel pourra plonger dans le fleuve et se laisser dériver au rythme d'un courant qui variera selon le moment de l'année retenu pour admirer les poissons et les plantes selon les densités et les tailles propres à la


Cette illustration en trois dimensions montre ce que personne n'a jamais vu à l'échelle: le chenal maritime creusé dans le fleuve, qui fait 200 mètres de largeur sur onze mètres de profondeur et qui avale littéralement entre 40 et 50 % du débit fluvial lors des étiages estivaux. À l'extrême gauche, on entrevoit une mince bande de la pointe est de Montréal avec, en face, l'île aux Vaches, où se trouve l'émissaire de l'usine d'épuration. À droite du chenal maritime, l'archipel de la Grande-Île. Et plus à droite encore, les fonds peu profonds du fleuve vers la rive sud. En brun et en jaune, les îles exondées. En vert, les parties moins profondes et, en bleu foncé, le méga-ouvrage maritime.



VOIR PAGE A 10: CYBERFLEUVE

INDEX

Actualités.....	A2	Idées.....	B5
Annonces.....	C8	Monde.....	A7
Avis publics.....	A8	Mots croisés.....	C8
Bourse.....	C2	Météo.....	C8
Carrières.....	C6	Perspectives.....	B1
Économie.....	C1	Santé.....	B6
Éditorial.....	B4	Sports.....	C10



DENYS ARCAND

LES INVASIONS BARBARES

Un texte à savourer



Scénario
240 pages • 17,95 \$
16 pages de photos couleur



www.editionsboreal.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Les rivières patrimoniales seront protégées

Sam Hamad produira cependant une liste des rivières à développer

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Contrairement à ce qu'affirmait Jean Charest durant la campagne électorale, le gouvernement libéral n'a pas l'intention de permettre la construction de mini-centrales hydroélectriques sur les rivières patrimoniales. En revanche, le ministère des Ressources naturelles s'attellera à confectionner une nouvelle liste des rivières à développer.

C'est ce qu'a indiqué hier au Devoir le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Sam Hamad. «Notre position est claire: tout ce qui est rivière patrimoniale, on va le protéger», a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique. Le gouvernement protégera donc la rivière Ashuapmushuan, un affluent encore préservé du lac Saint-Jean auquel le gouvernement Landry a conféré le statut de rivière patrimoniale, a confirmé M. Hamad.

Par contre, le ministre entend s'asseoir avec le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, pour dresser une nouvelle liste de rivières sur lesquelles des mini-centrales pourraient être construites. Des projets qui ont été annulés pourraient refaire surface, a mentionné M. Hamad. La décision d'accepter ou non qu'un promoteur privé construise une mini-centrale reviendra au milieu local, a-t-il réitéré. La volonté gouvernementale n'est plus incarnée dans un programme, soutiennent les libéraux, mais se traduira par des projets «au cas par cas».

Dans le cadre du programme de minicentrales lancé par le gouvernement péquiste, 36 sites avaient été identifiés. Le gouvernement avait ramené à 14 ce nombre, commandant à Hydro-Québec de lancer un appel d'offres, ce que la société d'État a fait en avril 2002. Sept sites ont intéressé les promoteurs privés et Hydro-Québec a retenu trois soumissions: le barrage Magpie sur la rivière du même nom, le barrage Matawin sur le réservoir Taureau et Courbe du Sault sur la rivière Sheldrake. Seul ce dernier projet n'a pas connu de suite.

Pour le mouvement «Adoptez une rivière», il importe d'évaluer le potentiel écotouristique de chacune des rivières avant de juger de la pertinence d'y construire ou non un ouvrage hydroélectrique. «Si le ministre a l'intention de créer un réseau de rivières patrimoniales, c'est une bonne chose», a dit le porte-parole du mouvement, Alain Saladzius.

Toutefois, en confectionnant une nouvelle liste de sites à céder aux promoteurs de projets de petites centrales, le gouvernement libéral relance le développement de cette filière que le gouvernement précédent avait arrêté. «Ça veut dire qu'on relance le programme des petites centrales. On revient à la case départ», a-t-il souligné.

Adoptez une rivière s'oppose également à ce que les régions soient les seules à décider d'accepter ou non les projets des promoteurs. «Ces rivières, c'est un bien collectif qui appartient aussi aux gens des villes qui font de l'écotourisme», estime M. Saladzius.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

L'Alliance canadienne a uni sa voix à celle du premier ministre de Terre-Neuve hier en se disant d'accord avec la réouverture de la Constitution canadienne afin d'apaiser le sentiment d'aliénation des régions du pays.

Selon John Reynolds, leader en Chambre de l'Alliance canadienne, la dernière sortie de Terre-Neuve est une preuve que l'insatisfaction des provinces «se répand» partout au pays. «Ce n'est plus propre au Québec», a-t-il lancé hier à la sortie de la Chambre des communes.

«[Jean] Charest, la province de Québec et la population du Québec ont les mêmes inquiétudes que celles que nous avons en Colombie-Britannique. Nous avons maintenant des gens à Terre-Neuve qui ont les mêmes problèmes. Ce n'est plus un problème typique du Québec. Le Québec a pris une bonne décision en élisant un gouvernement qui appuie le Canada, mais il y a des changements qui doivent être apportés. Mon parti appuie des changements constitutionnels, tout comme une plus grande égalité à travers le Canada, et le temps est venu d'avoir cette discussion.»

Selon lui, «il n'y a aucun doute» au sujet de l'appétit des Canadiens à rouvrir le dossier constitutionnel. En tout cas, il croit que le gouvernement libéral actuel est bien mal placé pour en juger. «Ce gouvernement a presque perdu ce pays il y a quelques années. [Les libéraux] ne sont pas des experts en matière de ce qui est bon ou pas pour le Canada.»

Le premier ministre de Terre-Neuve, Roger Grimes, a déposé une résolution jeudi devant son assemblée législative, demandant à amender les *Terms Of Union*, ce document qui a officialisé l'entrée

de la province au sein du Canada en 1949. Le premier ministre veut obtenir la gestion partagée des pêches avec le gouvernement fédéral ainsi que l'enchâssement dans la Constitution d'un conseil conjoint de gestion des pêcheries.

M. Grimes a pris ces grands moyens en réponse au nouveau moratoire quasi total sur la pêche à la morue décidé par Ottawa. Le gouvernement de Terre-Neuve estime que ce moratoire pourrait coûter 43 millions de dollars à l'économie et affecter 4400 emplois. Plus tôt cette semaine, M. Grimes avait aussi déclaré que la province ne poursuivrait pas en justice les pêcheurs qui refusent de respecter ce moratoire.

M. Grimes semble jouir d'appuis dans sa démarche. Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, n'a pas hésité à dire que les pêcheries reposent sur une ressource naturelle et devraient donc relever de la compétence des provinces, pas d'Ottawa. Il est en faveur de changements constitutionnels puisque l'Alberta demande une réforme du Sénat.

«Je ne crois pas que les Albertains et les Canadiens aient envie de discuter d'un ensemble de changements constitutionnels comme Meech ou Charlottetown en propo-

saient, a déclaré M. Klein. Mais il y a certaines choses sur lesquelles les Albertains sont d'accord en lien avec la Constitution, et l'une d'elles est la réforme du Sénat. Si ce sujet était séparé du reste, l'Alberta serait d'accord pour demander des changements constitutionnels. En fait, je déposerai une résolution en ce sens, a-t-il dit.

Selon Ralph Klein, le premier ministre de Terre-Neuve aurait commencé à solliciter l'appui de ses homologues en vue d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la rencontre des premiers ministres provinciaux, en juillet.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, ne s'est pas étonné de cette montée du sentiment autonomiste. Selon lui, il faudra s'attendre à en voir de plus en plus au Canada. «Je pense que ce qui se produit, c'est que les grands dossiers qui nous occupent tellement par le passé, comme l'endettement du pays, l'économie flagellante, le chômage, la pauvreté [...], sont moins présents dans l'opinion publique. Alors, qu'est-ce qui émerge? Des questions [...] qui mettent plus les relations fédérales-provinciales à l'avant-scène, et ça, il faudra bien apprendre à gérer cela. C'est un peu la rançon des succès que nous avons eus par le passé.»

M. Dion n'en démord pas pour autant: il n'est pas question d'accéder aux demandes de Terre-Neuve. Il ne voit d'ailleurs pas en quoi une gestion provinciale des pêcheries aurait permis de mieux protéger les stocks de morue qu'une gestion fédérale. «Les ministres des Pêches provinciaux poussaient toujours pour avoir plus de pêche. Toujours.»

Interrogé au sujet de la latitude qui existe vraiment à cet égard, le constitutionnaliste Gérald Beaudoin insiste pour dire qu'à moins d'une réforme constitutionnelle en bonne et due forme, un transfert de responsabilité n'est pas envisageable. Mais il serait possible de signer une forme d'entente de gestion sans rouvrir le panier de crabes constitutionnel.

Stephen Scott, professeur de droit à l'université McGill, abonde dans ce sens. Il explique que les *Terms Of Union* comprennent un passage sur la pêche. Il serait donc possible d'en discuter comme d'un dossier n'impliquant que la province de Terre-Neuve. S'il le voulait, le fédéral pourrait alors procéder selon une formule bilatérale, comme il l'avait fait avec le Québec pour abolir la confessionnalité des commissions scolaires. «Il y a une possibilité», dit-il.

Pas question, dit Jean Chrétien

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas du tout l'intention de rouvrir la Constitution comme le demande le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, un sujet qu'il reconnaît avoir toujours tenté d'éviter.

«Je ne relance pas de discussions constitutionnelles [...] Je pars dans moins de neuf mois. Bonne chance si vous voulez en parler. Moi, je suis bien content de ne pas en avoir trop parlé pendant 10 ans», a déclaré le premier ministre, lors d'un point de presse à Calgary.

Les relations entre certaines provinces et Ottawa ont été houleuses au cours des dernières années.

Outre Québec, dont les affrontements avec le fédéral sont bien connus, l'Alberta, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve n'hésitent pas à dénoncer l'actuel partage des responsabilités et à revendiquer des modifications. Malgré les frictions, M. Chrétien refuse d'y voir une détérioration des relations fédérales-provinciales.

Il est normal que parfois les provinces et Ottawa ne s'entendent pas, a-t-il noté. «Il y en a peut-être qui pensent que, parce que je m'en vais, ils vont pouvoir parler de constitution. Moi, je n'aimais pas ça, alors je n'en ai pas parlé», a répété le premier ministre.

Presse canadienne

L'UQAM honore un homme qui prend position pour la justice mondiale.

Sur recommandation de sa Faculté de science politique et de droit, l'UQAM a décerné un doctorat honorifique au juge Philippe Kirsch, président de la Cour pénale internationale nouvellement créée pour juger les individus accusés de génocide, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

L'UQAM reconnaît ainsi la contribution exceptionnelle du juge Kirsch au développement d'instruments pour favoriser la paix, la justice et la sécurité mondiale.



Philippe Kirsch
Président de la Cour pénale internationale

UQAM
Prenez position

Ce que vous cherchez depuis longtemps...

nous l'avons peut-être?



ALPHA
Plantes et poteries

230, rue Peel
Montréal
(2 rues au sud de Notre-Dame)
514.935.1812

Plus de 500 000 \$ d'inventaire, ça donne du choix!

EN BREF

Ouimet sera sur les rangs

(Le Devoir) — Le député de Marquette, François Ouimet, a annoncé hier qu'il sera candidat à la présidence de l'Assemblée nationale. L'avocat de 43 ans devient le qua-

trième candidat du camp libéral. Les députés Michel Bissonnet, Christos Sirros et Bernard Brodeur ont d'ores et déjà fait connaître leur intention. Cette course, inusitée dans l'histoire parlementaire, prendra fin le 3 juin prochain, lorsque les parlementaires éliront, par vote secret, leur président.

LE CAMP DU MUSÉE ÉTÉ 2003



À PARTIR DU 25 JUIN 2003

- ♦ LA VIE D'ARTISTE pour les 6 à 12 ans
- ♦ ADOS-GUIDES AU MUSÉE pour les 13 à 17 ans

Renseignements (514) 285-1600 postes 136 et 135 www.mbam.qc.ca

M
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Les Wolfsburg sont en ville.



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876

Bois d'œuvre:
un règlement
du conflit
serait imminentROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le ministre du Commerce extérieur, Pierre Pettigrew, a indiqué hier que le conflit sur le bois d'œuvre, qui oppose le Canada et les États-Unis depuis deux ans, est sur le point d'être réglé une fois pour toutes.

«Je crois que sur le fond du dossier, c'est à peu près réglé», a signalé Pierre Pettigrew au cours d'un point de presse qui a suivi son allocution devant les membres du Conseil de l'industrie forestière du Québec. Il reste à négocier les mesures transitoires qui seront mises en place jusqu'à l'abolition complète des droits compensatoires et antidumping imposés unilatéralement par les Américains.

«Ce que nous avons réussi au cours des deux dernières années, c'est d'établir un dialogue avec les Américains qui n'avait jamais eu lieu sur le fond du régime forestier», a-t-il souligné, affirmant que les autorités américaines avaient «dépassé les préjugés», notamment, sur la réalité des forêts publiques au Canada.

Ce n'est qu'une question de jours avant que les États-Unis ne transmettent le «bulletin d'interprétation» qui contiendra les conditions visant le régime forestier québécois. La Colombie-Britannique a déjà commencé à se conformer au bulletin d'interprétation que lui ont remis les autorités américaines. Parmi les conditions imposées pour lever les droits compensatoires, la Colombie-Britannique doit vendre à l'enchère 20 % de droits de coupe dans sa forêt publique.

Les conditions imposées au Québec pourront être différentes puisque les régimes forestiers des deux provinces diffèrent. «Sur la substance du dossier, les bulletins d'interprétation sont à peu près complétés. Il nous reste encore un petit bout de chemin à faire avec le Québec», a dit M. Pettigrew.

Ce petit bout de chemin, le gouvernement Charest est disposé à le franchir rapidement. «On n'est pas loin d'une acceptation de ce qu'ils vont nous proposer» dans le bulletin d'interprétation, a indiqué hier le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Sam Hamad. «L'objectif, c'est de faire accepter aux Américains notre régime forestier», a-t-il ajouté.

Or il sera sans doute nécessaire de modifier la loi sur le régime forestier en plus des règlements afférents. Mais M. Hamad n'a pas voulu préciser quels étaient les changements exigés par le département du Commerce américain. «C'est notre client majeur, les Américains, et je pense qu'un client, ça mérite d'être respecté, ça mérite d'être soigné, comme on dit», a fait

valoir cet ex-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Depuis le début du conflit, les États-Unis ont perçu une valeur de 1,2 milliard en droits compensatoires sur le bois d'œuvre canadien. Les Américains souhaitent remettre ce magot à leur industrie du bois d'œuvre. Pour Pierre Pettigrew, il ne saurait en être question. «Le 1,2 milliard qui a été collecté [sic] de façon abusive, je considère qu'il doit revenir à l'industrie canadienne», a-t-il dit. Cette question est comprise dans les discussions sur les mesures de transition. Autre point qui reste à négocier: le niveau de la taxe à l'exportation imposée par le gouvernement fédéral le temps que les provinces se conforment aux exigences américaines. Cette taxe temporaire, qui sera versée dans les coffres d'Ottawa, pourrait être imposée pendant quatre, six ou huit mois, le temps que les provinces modifient leur régime forestier, a souligné le ministre fédéral.

Entre-temps, le Canada maintient ses six recours devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le tribunal de l'ALENA. Une première décision de l'OMC est attendue le 20 mai. Le tribunal de l'ALENA devrait émettre un avis en juin ou en juillet. «Chaque décision nous aide», a dit M. Pettigrew.

Après le bois d'œuvre, les Américains s'en sont pris, en mars dernier, au blé canadien en imposant un droit compensatoire de 3,94 %. Il y a quelques jours, M. Pettigrew a été informé que des producteurs de bleuets du Maine font circuler une pétition pour dénoncer les prix des bleuets québécois dont la culture n'est pourtant aucunement subventionnée.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est dit inquiet hier de la solution vers laquelle se dirige le gouvernement fédéral dans le règlement du conflit du bois d'œuvre. «On ne faisait rien d'illégal, mais on fait des concessions», a déploré M. Duceppe.

Le chef du Bloc estime que le gouvernement aurait dû se porter au secours de l'industrie québécoise du bois tout en maintenant devant les tribunaux internationaux ses poursuites contre les Américains.

En acceptant une entente à rabais avec les Américains alors que le Canada était pleinement dans son droit, le ministre Pettigrew commet une erreur, juge le chef du Bloc québécois. Il a comparé la situation à un conducteur qui n'a pas excédé la vitesse permise sur la route, à qui on a injustement collé une amende de 250 \$ et qui se réjouirait de voir cette amende réduite à 125 \$, alors qu'au fond, il n'est coupable de rien.

Avec la Presse canadienne



Pierre Pettigrew

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le milieu des affaires a bien raison de s'inquiéter. La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, entend faire le ménage dans les crédits d'impôt, subventions et autres formes d'aide consentie par l'État aux entreprises du Québec, en dépit des pressions que ces dernières exercent sur le nouveau gouvernement.

En poste depuis un peu moins de deux semaines, Monique Jérôme-Forget maintient le cap sur l'engagement électoral du Parti libéral à réviser la fiscalité québécoise au chapitre des crédits d'impôt et des subventions. Il faut remettre l'accent sur la mission de l'État en évitant de s'éparpiller, estime celle que le nouveau premier ministre Jean Charest a identifiée comme «l'architecte du renouvellement de l'État québécois».

«Ça fait quatre ans et demi que je critique les subventions et les crédits d'impôt aux compagnies riches de ce monde. Je pense que j'ai fait mon nid. [...] Je pense sincèrement que si on l'a tellement dit, c'est que ça venait du cœur. Regardez-moi aller», a déclaré hier au Devoir Mme Jérôme-Forget lors d'une première rencontre éditoriale.

La présidente du Conseil du trésor déplore que des entreprises, sous le gouvernement du Parti québécois, aient développé des habitudes de dépendance. On retrouve des crédits d'impôt dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise comme les biotechnologies, le multimédia et le commerce électronique. «Les pressions que j'ai le plus souvent me viennent du monde des entreprises, qui s'interrogent sur comment vont aller leurs subventions. Il y en a pour des milliards de dollars. Je suis inondée d'appels de ces gens-là», raconte-t-elle.

Pour l'instant, Mme Jérôme-Forget ne cible pas les programmes d'aide à être revus, voire supprimés. Tout au plus dit-elle que le dossier touche des milliers d'entreprises, ce qui appelle une certaine sagesse. Pas question, donc, de jeter le bébé avec l'eau du bain. D'ailleurs, le ministre des Finances, Yves Séguin, et le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, participent également à l'analyse de cette question. M. Audet a reçu le mandat de

Entretien avec la présidente du Conseil du trésor

Les cordons de la bourse

Monique Jérôme-Forget est déterminée à remplir la promesse libérale de sabrer les subventions et les crédits d'impôt



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nombre de bénéficiaires de subventions et de crédits d'impôt interviennent chaque jour auprès de Monique Jérôme-Forget.

revoir le rôle de l'État dans l'économie québécoise en misant sur l'entrepreneuriat plutôt que sur l'interventionnisme gouvernemental.

Notons toutefois qu'en campagne électorale, Jean Charest avait dénoncé le fait que le Québec dépense quatre fois plus que l'Ontario en subventions et en crédits d'impôt. Il avait même pointé les crédits d'impôt accordés aux entreprises de haute technologie qui s'installent dans la Cité du commerce électronique. Ainsi, en 2003, 76 millions ont été versés notamment à la multinationale IBM, qui y a démenagé ses installations. Jean Charest avait également montré du doigt les crédits d'impôt liés à l'industrie des courses de chevaux.

En comparaison, si les entreprises talonnent la présidente du Conseil du trésor, qui détient la clé des dépenses de l'État, Mme Jérôme-Forget dit ne pas faire l'objet de pressions de la part des milieux sociaux. Cela peut paraître d'autant plus étonnant que le délicat dossier de la lutte contre la pauvreté, par exemple, risque d'être relégué au second plan: le rapport de l'ancien vérificateur général Guy Breton a démontré un

manque à gagner de 4,3 milliards de dollars, ce qui forcera le gouvernement à faire des compressions. Dans l'immédiat, Mme Jérôme-Forget assure tout de même qu'il est hors de question de geler le budget de l'aide sociale.

«Quand on a traversé quatre ans d'opposition, on a eu beaucoup de gens dans nos comités qui reçoivent un chèque d'aide sociale, et ce n'est pas beaucoup. Il n'est pas question qu'on aille gruger dans un budget comme celui-là. Ce n'est pas humainement possible», affirme-t-elle.

Quant au plan d'action gouvernemental qui devait être déposé 60 jours (le 5 mai) après l'adoption de la loi sur l'élimination de la pauvreté, la présidente du Conseil du trésor se montre plus nuancée et ouvre la porte à une remise en question. «Ce n'était pas très clair. Ce n'était pas très évident, ce que cela pouvait représenter d'argent. Il n'y a pas de démarche ni d'engagement spécifique de l'ancien gouvernement. [...] Les pressions que je subis ne viennent pas de ce milieu-là», fait-elle valoir.

Chose certaine, Mme Jérôme-Forget fait face à un double défi. Elle doit rapidement revoir les dé-

penses de chacun des ministères afin de permettre d'assurer la viabilité de la vision libérale de soutenir en priorité les secteurs de la santé et de l'éducation. Mais elle doit également «réinventer le Québec». Si elle aborde la question avec un certain enthousiasme, sa vision reste toutefois encore à définir. «La première réingénierie du gouvernement du Québec depuis la Révolution tranquille» est en est d'abord au stade du diagnostic critique. Elle indique toutefois que les partenariats public-privé seront privilégiés. «Et ce sera plus que pour les routes. On le voit, l'État est coincé, et les ministères n'ont plus d'argent pour moderniser les infrastructures», souligne-t-elle.

Cette approche pourrait s'appliquer entre autres à la réfection des réseaux de distribution d'eau à travers la province. Cependant, ajoute-t-elle, l'intervention du privé n'est une panacée ni dans ce domaine ni dans les autres secteurs de services publics. «C'est vrai que ce n'est pas parce qu'on passe par le privé qu'on sauve de l'argent. Ça a été démontré», indique-t-elle.

Pour ce qui est de la façon d'aborder cette révision du modèle québécois que l'ex-ministre péquiste Joseph Facal a appelée en vain il y a un an, la présidente du Conseil du trésor favorise la concertation. La formule du sommet lancée sous l'ancien premier ministre Lucien Bouchard est toutefois exclue. «Je vais mettre en place des tables de débats pour savoir comment on pourrait faire les choses de façon différente. Il faut sortir des ornières que l'on a de faire les choses selon une seule démarche. [...] Quand on fait les choses d'autorité, ce n'est pas très payant. Il faut essayer d'aller chercher l'appui des gens. C'est un gros défi, mais je vais le faire en convainquant la population qu'il y a urgence», explique-t-elle. En août prochain, le débat sur la réduction de la taille de l'État sera officiellement ouvert et devrait être suivi par une politique sur le partenariat public-privé.

L'ampleur de la tâche qui l'attend n'inquiète pas Monique Jérôme-Forget. Elle se dit prête à faire des arbitrages difficiles qui ne satisfieront pas tout le monde.

L'été au DOMAINE Forget 23 ans
LE FESTIVAL INTERNATIONAL 2003
SAINT-IRÈNÉE, CHARLEVOIX

ERRATUM

Le concert du 6 août aurait dû être inclus à la publicité du *Domaine Forget* paraissant ce samedi dans le cahier Été culturel, en page G 12



Mercredi 6 Août

L'Ensemble Jannequin (France)

Les Cris de Paris

Musique française du XVIIe siècle ou le rapprochement entre l'Art populaire et l'Art savant!

Pour la première fois au Québec

265

Enfants Deslongchamps

3 MAGASINS
une seule adresse1007
RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442Pierre Pouchot
Mémoires
sur la dernière guerre
de l'Amérique
septentrionale

Odeur de poudre, fracas des canons, rivalités et alliances, grandeur et misère du soldat: le lecteur percevra surtout dans les Mémoires de Pierre Pouchot l'ampleur de cette guerre meurtrière, qui s'étala de 1754 à 1760, et scella le sort de la Nouvelle-France.

SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca

Jetta Wolfsburg

Édition limitée

A partir de

295\$

Location 48 mois

- Moteur 1.8 T de 180 chevaux
- Sièges avant sport
- Suspension sport
- Aileron
- Roues BBS de 16 po

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?

vw.ca

Offre 0\$ comptant, mensualités de 420\$ et dépôt de 470\$ aussi disponible.

*Offre s'applique à une Jetta Wolfsburg 2003 de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Prix à titre indicatif seulement. Acompte: 5 223\$. Dépôt: 350\$. Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au RDPRM (jusqu'à 46\$) et frais administratifs en sus. Taxe sur climatiseur et droits sur les pneus neufs en sus. Immobilisation, assurances et taxes en sus. 0,12\$ du km après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2003 et pour un temps limité. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux particuliers.

• LES ACTUALITÉS •

Conflit du crabe

Québec aidera les travailleurs d'usine

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement Charest a annoncé hier une série de mesures pouvant totaliser jusqu'à 3,2 millions de dollars pour soutenir les travailleurs du crabe de la Gaspésie, tout en appelant Ottawa à remettre au Québec sa juste part.

Les mesures sont destinées aux 1000 employés de quatre usines gaspésiennes qui se retrouvent sans travail en raison du refus des pêcheurs d'aller en mer pour protester contre les quotas imposés par le ministère fédéral des Pêches et des Océans.

Le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, a d'abord indiqué que les travailleurs qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi obtiendraient un soutien de deux semaines supplémentaires du gouvernement du Québec s'ils participent à des activités de formation.

Si jamais le conflit n'est toujours pas réglé dans deux semaines, Emploi Québec incitera les employeurs gaspésiens à embaucher des travailleurs en assumant la moitié de leur salaire, jusqu'à un maximum de 7,30 \$ l'heure, financé par l'État.

En dernier recours, le ministère de l'Emploi mettra en place des mesures temporaires de création d'emploi avec le soutien du ministère du Développement économique.

«C'est une aide globale, si l'on se rend au bout de tout, qui pourrait coûter jusqu'à 3,2 millions. Mais je souhaite que ça ne nous coûte pas un sou parce que je souhaite que ça se règle» dès lundi, a déclaré Claude Béchard, à l'issue d'une rencontre avec des élus gaspésiens et la représentante des travailleurs du crabe, Monique Lambert.

«Je suis très satisfaite, ça nous arrange et c'est ce qu'on demandait», a lancé Mme Lambert, confirmant l'abandon de la menace de blocus routier des travailleurs d'usine.

Tests d'imagerie médicale

Tous les patients devraient recevoir le même traitement

En ce moment, seuls les bénéficiaires de la SAAQ et de la CSST peuvent être dirigés vers les cliniques privées

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le gouvernement étudie le moyen de donner à tous les Québécois l'accès gratuit et égal aux tests d'imagerie médicale réalisés dans les cliniques radiologiques privées, au même titre que les bénéficiaires de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et de la CSST.

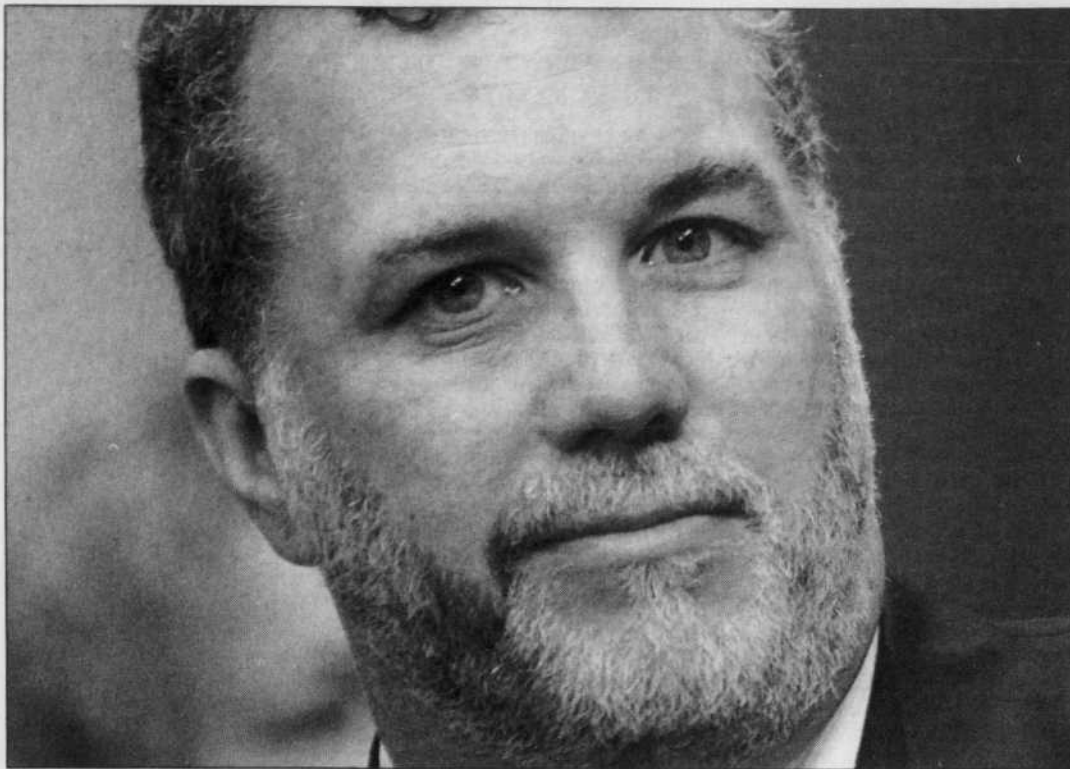
Invité à prendre la parole au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard a fait cette annonce en réaffirmant son intention de mettre fin à ce «problème éthique» et de recourir à plusieurs formes de partenariat avec le privé pour venir à bout des listes et des délais d'attente indus dans les hôpitaux.

«La pire chose à faire serait de retirer ces cliniques (privées) du réseau, c'est une capacité de plus. On est en train d'étudier des scénarios qui permettraient de donner accès également à ces cliniques à la clientèle en attente dans les hôpitaux. Les détails sont à venir», a précisé le ministre aux journalistes, lors d'un point de presse.

Aux directeurs d'hôpitaux, le ministre avait clairement laissé entendre plus tôt qu'il entendait agir vite pour réduire les délais d'attente. Et cela, notamment en confiant des contrats à certaines cliniques privées. Mais cela, sans jamais ouvrir la porte à un «système de santé à deux vitesses».

«Soyons clairs. Notre gouvernement s'oppose à tout système reposant sur la contribution de l'usager, au-delà des impôts que nous payons tous. Oui au privé en santé, mais uniquement au service de notre réseau public au moyen de l'achat de services diagnostiques ou chirurgicaux», a-t-il expliqué.

Le D^r Couillard a indiqué que



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, promet d'agir vite pour réduire les listes d'attente dans les hôpitaux.

les projets déjà à l'étude pour confier à certaines cliniques ou certains hôpitaux désignés le soin de réaliser un grand volume d'opérations mineures, comme les chirurgies de la cataracte, poursuivront leur cours.

Le ministre libéral, dont le parti a fait de la réduction des listes d'attente une de ses plus importantes promesses électorales, s'est engagé à ce que les listes d'attente des hôpitaux soient rapidement rendues publiques pour permettre aux patients de faire des choix éclairés. «Nous serons questionnés», a-t-il averti. Il a aussi promis que, dans chaque hôpital,

un gestionnaire des listes d'attente serait nommé pour s'assurer que les services de chirurgies maintiennent le rythme de croisière attendu.

Pour ce faire, les salles d'opération devront être ouvertes de 8h à 18h. «Ça me paraît logique et réaliste d'avoir cet objectif en tête», a-t-il dit.

Malgré les failles budgétaires mises en lumière par le récent rapport de l'ex-vérificateur général du Québec, Guy Breton, le ministre de la Santé ne croit pas que son gouvernement devra renoncer à certains de ses engagements pris en santé. «C'est certain

que l'ensemble du gouvernement est sujet aux limites qu'apporte la découverte des failles dans les finances en santé et en éducation. On va réaliser certains de nos engagements à court terme. Quelle est l'ampleur de ceux-ci? La réflexion est en cours au conseil des ministres», a-t-il dit aux journalistes.

Interrogé sur une demande d'enquête publique réclamée par la Coalition pour l'assurance-médicaments sur les pratiques promotionnelles de l'industrie pharmaceutique, Philippe Couillard a par ailleurs indiqué qu'il attendait les résultats des nombreuses enquêtes enclenchées par divers ordres professionnels, dont le Collège des médecins, pour prendre «une décision éclairée» à ce sujet.

Cette coalition affirmait cette semaine que les ristournes et cadeaux offerts par les géants pharmaceutiques aux médecins et aux pharmaciens contribuent à la flambée actuelle du prix des médicaments, dont les contribuables paient la note. «Je suis conscient de cela. Tout ce qui est conflits d'intérêts et pressions commerciales pour amener des médecins à faire des prescriptions qui ne sont pas en lien avec l'intérêt du patient est inacceptable. On est tous d'accord là-dessus», a indiqué l'ex-chirurgien.

La loi sur l'assurance-médicaments prévoit la révision prochaine de la contribution des usagers. Le ministre a cependant assuré qu'il ne favorisait pas d'augmentation des primes et qu'il hésitait à «imposer un fardeau supplémentaire aux usagers». «Il n'est pas question de cela pour l'instant. On verra si des changements sont nécessaires», a-t-il dit.

Syndicalisation dans les services de garde

Un frein possible à l'ajout de nouvelles places

PRESSE CANADIENNE

Le ministre responsable de la Famille, Claude Béchard, décidera au cours des prochaines semaines comment il entend poursuivre le développement des garderies, à la lumière du récent jugement qui accorde aux 10 000 travailleuses de garde en milieu familial le droit de se syndiquer et de négocier collectivement.

Au cours de sa première conférence de presse, hier, le ministre a indiqué qu'aucun scénario n'était exclu, dont un appel de la décision du Tribunal du travail susceptible d'entraîner des hausses salariales d'au moins 140 millions.

«Une somme importante est en cause. Nous ne serons pas capables d'ajouter des places avec l'argent dont nous disposons. Nous allons devoir prendre des décisions, les meilleures possibles», a déclaré le ministre.

Mais la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Monique Richard, craint plutôt que le gouvernement modifie sa Loi sur la famille pour empêcher la syndicalisation de ces travailleuses rattachées à un Centre de petite enfance et qui assurent 40 % des places à 5 \$ en garderies.

«Le gouvernement du Québec semble envisager une entourloupette législative pour refuser le droit à la syndicalisation et à la négociation de ces travailleuses», a-t-elle indiqué.

Le ministre Béchard a soutenu ne pas encore avoir fait son lit. «Nous étudions divers scénarios de développement, mais il est très clair que nous ne pourrions rien faire avec les budgets dont nous disposons à l'heure actuelle, compte tenu de la pression que nous met cette décision», a affirmé le ministre.

Il a dit avoir comme objectif de maintenir les garderies à 5 \$ par jour. Il a ensuite fait référence à l'engagement libéral voulant que les garderies se développent également dans le secteur privé.

Durant la campagne électorale, les libéraux avaient promis de maintenir les services de garde à 5 \$ par jour et d'ajouter 50 000 places dans les centres de la petite enfance et les garderies privées.

Le PLQ s'était de plus engagé à autoriser, «dès le 1^{er} septembre 2003», l'ouverture de 3000 places dans les garderies privées existantes et à reconnaître et financer les haltes-garderies communautaires.

«Nous étudions divers scénarios et nous allons en discuter au cabinet au cours des prochaines semaines», a conclu le ministre Béchard.

Le Tribunal du travail a statué le 1^{er} mai que les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial sont des salariés au sens du Code du travail et qu'elles peuvent, par conséquent, aspirer à la négociation collective.

Tant la CSN que la CSQ ambitionnent de représenter les éducatrices en milieu familial.

Pour des intérêts,
composez :

1 800 463-5229

2,00 %

la première année

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
Encaissables en tout temps sans pénalité.
Capital garanti à 100 %.
Achat à partir de 100 \$.
En vente jusqu'au 31 mai.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca

Épargne
Placements

Québec

De bien belles choses...



COLLECTION MOOREA PAR BARONET

Fontaine
Meubles Décor

...depuis 30 ans bientôt !

Nous payons la T.P.S. du 10 au 19 mai

9780 rue Sherbrooke Est, Montréal 514 / 352 3913

• LES ACTUALITÉS •

Protection de boisés

Des maires craignent que leur ville souffre du zonage

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Des maires de la région métropolitaine estiment que le nouveau règlement que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a adopté le mois dernier pour protéger les boisés et les terres agricoles sur son territoire est susceptible de nuire au développement de leurs municipalités et ont réclamé hier plus de clarté dans les nouvelles règles de jeu.

Réunis en caucus hier matin à Gatineau à l'occasion des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), des maires membres de la CMM ont exprimé leur mécontentement à l'égard du règlement de contrôle intérimaire rendu public plus tôt cette semaine par la présidente de la Commission d'aménagement de la CMM, Francine Senécal.

La mairesse de Carignan, Jocelyne Lecavalier, craint que l'application du règlement n'empêche le zonage de certaines terres agricoles, opération qu'elle juge nécessaire au développement économique de sa municipalité. Même si la CMM n'a qu'un pouvoir de recommandation auprès de la Commission de protection du territoire agricole, son influence pourrait avoir un effet néfaste sur l'économie de certaines villes, estime la mairesse. En réunion hier, elle a donc demandé au président du caucus métropolitain, Gilles Vaillancourt, de clarifier les critères qui guideront la CMM dans l'examen des demandes de changement de zonage.

Mme Lecavalier reproche au comité exécutif de la CMM de donner un poids décisionnel trop important aux représentants de Montréal, Laval et Longueuil et de favoriser leur développement au détriment des 60 municipalités de plus petite taille membres de la commission.

Loi-cadre sur les défusions

Les nouvelles villes vivront deux ans de doutes

Tous les citoyens devraient être consultés, croit Diane Lemieux

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le projet de loi-cadre sur les défusions du gouvernement libéral aura pour effet de freiner le développement des nouvelles villes pendant les deux prochaines années, affirme la critique de l'opposition en matière d'affaires municipales à l'Assemblée nationale, Diane Lemieux.

S'adressant hier matin aux maires et élus municipaux réunis à Gatineau, elle s'est lancée dans un plaidoyer en faveur des villes unifiées, accusant le nouveau ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, de défendre des positions irréconciliables lorsqu'il affirme avoir un «préjugé favorable» à l'égard des nouvelles villes tout en proposant une loi-cadre pouvant mener à leur démantèlement.

L'adoption de cette loi-cadre, les études qu'elle nécessitera ainsi que l'ouverture de registres et la tenue de référendums nuiront à l'essor des nouvelles villes pendant deux ans, dit-elle. «Deux ans de doutes improductifs, deux ans d'arrêt, deux ans où tous et chacun dédiés au succès de ces villes seront distraits de leur mission première et du mandat qu'ils ont reçu. Deux années perdues plutôt que deux années d'ardents efforts pour le développement, pour de meilleurs services aux citoyennes et aux citoyens.»

La première intervention de Mme Lemieux à titre de critique en matière d'affaires municipales a été reçue poliment par les quelques centaines d'élus municipaux venus l'écouter tôt hier matin.

Lors d'un point de presse tenu à la suite de son allocution, elle a précisé qu'elle croyait nécessaire que tous les citoyens des villes unifiées puissent se prononcer lors de référendums sur les défusions, estimant que ce droit ne pouvait être réservé qu'aux résidents des ex-municipalités demandant leur défusion.



Diane Lemieux a reçu un accueil poli des maires qui étaient venus l'entendre.

ARCHIVES LE DEVOIR

Le maire de Québec partage cet avis. «La Californie a une législation qui permet la sécession d'un territoire à la condition que les citoyens des territoires restants disent oui tout comme ceux qui veulent se séparer», explique Jean-Paul L'Allier, qui croit qu'une telle formule devrait être retenue par le gouvernement libéral «parce que le reste de la population risque d'être affecté par le départ d'une municipalité».

«À partir du moment où on prononce le mot démocratie, on doit reconnaître qu'il ne peut y avoir de

démocratie à géométrie variable», ajoute-t-il. Le nouveau ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a toutefois rejeté cette idée jeudi en rappelant que les référendums sur les défusions seraient décisionnels.

Le dossier des défusions a été relégué au second rang hier à l'occasion des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la question de la fiscalité a suscité davantage d'intérêt. Les membres de l'UMQ qui participaient aux réunions des caucus des grandes

villes en matinée hier n'ont pas inscrit ce sujet dans leurs résolutions. Le maire de Laval et président du caucus métropolitain, Gilles Vaillancourt, croit que si personne n'a cru bon d'aborder le sujet, c'est qu'il n'y avait pas de réelle volonté de prendre une position commune sur la question chez les membres de l'UMQ. «L'UMQ loge là où ses membres logent. Et quand ses membres ne la sollicitent pas sur une proposition, comment voulez-vous qu'elle prenne une décision?», a-t-il indiqué aux membres de la presse.

1¢ le litre d'essence pour le transport en commun

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les automobilistes pourraient être appelés à contribuer davantage au financement des transports en commun dans la région métropolitaine par l'entremise d'une hausse de la taxe sur l'essence et des droits d'immatriculation. C'est du moins ce que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) entend suggérer au ministre des Transports en lui présentant le plan de financement qu'elle a concocté.

La CMM propose de faire passer de 1,5 ¢ à 2,5 ¢ par litre d'essence la contribution des automobilistes dans le financement des transports collectifs de la région montréalaise, une mesure qui permettrait à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) de récolter 30,5 millions supplémentaires par année. Elle recommande également que les revenus provenant des droits d'immatriculation soient augmentés de 5 \$ par véhicule (pour atteindre 35 \$); 15 millions de plus seraient alors versés dans les coffres de l'AMT chaque année grâce à cette hausse.

La CMM envisage également d'engager des négociations avec le ministre afin de diversifier les sources de revenus car elle aimerait que les transports collectifs puissent profiter d'une partie des revenus d'impôt foncier provenant des 63 municipalités de son territoire.

Gilles Vaillancourt, maire de Laval et président du caucus métropolitain, a indiqué hier que le plan avait été soumis au gouvernement en décembre dernier mais que les élections avaient empêché que de vraies discussions s'amorcent sur le sujet. Le financement des transports en commun constitue une priorité pour la CMM et ce dossier devra être examiné par le nouveau ministre des Transports dans les plus brefs délais, a-t-il ajouté.

LAUREN
RALPH LAUREN

Promotion Fête des Mères

-30%

Sur marchandise sélectionnée

Régulier, petite, taille forte

SERVICE PERSONALISÉ

OGILVY

STE-CATHERINE ANGLE DE LA MONTAGNE
(514) 842-7711
WWW.OGILVYCANADA.COM

• LES ACTUALITÉS •

Procès de l'agente de probation Marlène Chalfoun

Les médias devront être discrets

La juge interdit la publication de toute preuve qui concerne le présumé complice ou qui en émane

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La juge Micheline Corbeil-Laramée a rendu hier une décision alambiquée dans le procès de l'agente de probation Marlène Chalfoun qui empêchera les médias de couvrir les audiences avec la clarté et la lucidité auxquelles le public est en droit de s'attendre.

Mme Corbeil-Laramée a interdit la diffusion de preuves écrites ou verbales identifiant, directement ou par implication, Angelo Colalillo, de même que toute preuve émanant de cet individu qui sera introduite dans le cadre du procès de Chalfoun.

Marlène Chalfoun est accusée d'avoir comploté en vue de commettre une agression sexuelle grave avec Colalillo, un prévenu en attente d'un procès pour meurtre, tentative de meurtre et agression sexuelle, et Nick Paccione, un délinquant dangereux enfermé à Port-Cartier.

Pour se conformer à l'ordonnance de non-publication, les médias devront carrément taire des portions entières de la preuve qui établiront les liens entre Chalfoun et Colalillo, l'un des conspirateurs du com-

plot. Aussi bien dire que la presse devra livrer une information tronquée, incomplète et expurgée de ses éléments cruciaux quant à la preuve du complot, soit l'essence du procès.

Se disant «très troublé» par la décision, l'avocat des médias, Marc-André Blanchard, s'adressera à la Cour supérieure en début de semaine pour faire casser cet interdit de publication.

M^e Blanchard a combattu dans cette affaire deux requêtes d'ordonnance de non-publication au nom de cinq médias. Dans un premier cas, le procureur de la Couronne, Louis Miville-Deschênes, a appuyé une demande des avocats de Marlène Chalfoun pour soustraire 24 lettres de la plume de l'accusée à l'examen du public, en échange d'une admission sur leur authenticité. La juge Corbeil-Laramée a rejeté la requête. Reconnaisant l'importance de la liberté de presse, elle a autorisé la diffusion, au cas par cas, des parties pertinentes des missives qui seront retenues par la poursuite.

Dans l'autre affaire, la juge Corbeil-Laramée a donné raison sur toute la ligne à Marc Labelle, l'avocat d'Angelo Colalillo. Faible en jurisprudence mais néanmoins animé par le gros bon sens, M^e Labelle avait demandé

l'ordonnance de non-publication sur la preuve concernant son client parce que plusieurs médias couvrent l'affaire Chalfoun et qu'il faut préserver le droit de Colalillo à un procès juste et équitable.

M^e Blanchard comprend mal l'attitude de la juge. D'une part, elle s'est appuyée sur les arrêts-clefs de la Cour suprême en matière de liberté de presse pour autoriser la diffusion des extraits pertinents des lettres de Mme Chalfoun. D'autre part, elle a mis de côté ces mêmes arrêts pour donner raison à M^e Labelle.

Les enseignements de la Cour suprême sont assez simples. Le procès est public, veut la règle générale. L'ordonnance de non-publication constitue l'exception. Elle ne doit être accordée que s'il y a un risque réel et important que le procès soit inéquitable et s'il n'y a pas d'autre façon d'atténuer ce risque. Les effets bénéfiques de l'interdit de publication doivent enfin l'emporter sur ses effets préjudiciables sur la liberté d'expression.

Le délai entre la fin du procès de Marlène Chalfoun et le début de celui de Colalillo, qui aura lieu à l'automne selon un scénario délirant d'optimisme, aurait pu suffire à laver un éventuel jury de toute tra-

ce de partialité. En outre, les questions posées lors de la sélection du jury dans les procès hautement médiatisés permettent d'éliminer les candidats partiaux ou biaisés.

Le meilleur exemple vient du boulevard Gouin. Le premier procès de 17 présumés membres ou associés des Hells Angels a reçu une couverture tous azimuts, de la première comparution des accusés jusqu'au départ fracassant du juge Jean-Guy Boilard. Malgré le blitz médiatique, la justice a tout de même réussi à trouver un jury neutre pour la reprise du procès devant le juge Pierre Béliveau. La grande majorité des candidats qui ont défilé devant la cour lors de la sélection du jury (prise 2) ne se souvenaient à peu près pas de la preuve. Ils n'avaient retenu du premier procès que les tractations des avocats de la défense pour faire majorer les tarifs de l'aide juridique...

Selon M^e Blanchard, la décision de Mme Corbeil-Laramée est le reflet de la méfiance qui anime les juges de première instance à l'égard de la presse. «Plus on descend dans la hiérarchie des tribunaux, plus le message de la Cour suprême est dilué et plus les juges ont tendance à négliger le droit à la liberté de presse», a-t-il commenté.



ASSOCIATION FOR CANADIAN STUDIES
ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES

Vous invite à nous rejoindre lors de notre

Congrès Annuel
à l'Université McGill, Montréal, Québec
les 24 et 25 mai 2003

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme : 40 ans plus tard

Le mois de juin 2003 marquera le quarantième anniversaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Présidée par A. Davidson Dunton et André Laurendeau, la commission a reçu comme mandat d'examiner et de faire le rapport sur l'état du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples fondateurs.

Afin de souligner cet anniversaire, l'Association d'études canadiennes organise une conférence interdisciplinaire qui examinera l'évolution du débat depuis 1963. La conférence se penchera, dans un contexte historique et contemporain, sur les questions considérées par la Commission : l'éducation et l'emploi, la notion de deux peuples fondateurs, les définitions de majorité et de minorité, le bilinguisme, le multiculturalisme et l'état de la question nationale, sans oublier son impact historique.

Parmi les participants, nous comptons Simon Langlois et Cornelius Jaenen qui se partagent la présidence de la conférence, l'Hon. Stéphane Dion, Dyane Adam, Jacques Henripin, Ramsey Cook, Angéline Martel, Albert Breton, Kenneth McRoberts, Georges Ares, Danielle Juteau, Jocelyn Maclure, Christian Dufour, Marcel Fournier et Jack Jedwab.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, svp consulter notre site web au www.acs-aec.ca ou contacter Natalie Ouimet par téléphone au 514.987.7784 ou par courriel à natalie.ouimet@acs-aec.ca

EN BREF

Entente de principe

(Le Devoir) — L'argent est au bout du tunnel pour les victimes québécoises des médicaments amaigrissants Pondéral et Rédux, tous deux à l'origine d'hypertension pulmonaire primaire et de maladies valvulaires cardiaques. Une entente de principe vient en effet d'être signée dans le recours collectif québécois intenté par les consommateurs de ces pilules de la minceur contre le fabricant, la

pharmaceutique française Servier, a annoncé hier Option Consommateur. Le détail de l'entente que les tribunaux doivent encore approuver n'a toutefois pas été dévoilé. Les poursuites similaires amorcées contre Servier pour le reste du Canada ont donné le même résultat en mars dernier. Le Rédux et le Pondéral ont été retirés du marché canadien il y a cinq ans. Ce règlement pourrait coûter au laboratoire pharmaceutique la somme de 750 millions de \$US, selon certains analystes.

Nouveau!
À partir de 3 400\$

- Possibilité de modifier, selon vos besoins, le confort (moelleux à ferme) et les dimensions.
- Aussi offert en causeuse, sofa et canapé lit.



12435, Joseph-Edouard-Sanson, Sanguay, Montréal



ACTUELS
DEPUIS 1984

Sur rendez-vous pour mieux vous servir. (514) 335-0705



il n'y a pas de confiance
entre le Boss et les employés
ils menacent de démissionner
des avis.

PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

DOSSIER

**LES TRAVAILLEURS PAIENT
LE GROS PRIX**
Épuisement, licenciements, détresse

**RECTO
VERSO**

NOUVEAU NUMÉRO MAINTENANT DISPONIBLE
Abonnez-vous >>> Tous les deux mois, le magazine Recto Verso présente des points de vue et des acteurs qui innovent, bousculent et agissent, ici et ailleurs. >>>
1215, RUE DE LA VISITATION, BUREAU 101, MONTREAL (QUEBEC) H2L 3B5
TEL. 514 523 5998 | TELE. 514 523 5812 | RECTOVERSO@VIDEOTRON.CA

PARCE QUE
SAVOIR
C'EST
POUVOIR

20 000 actions solidaires pour soutenir Recto Verso | www.rectoverso.info

Nouvelle Collection
Printemps / Été 2003

doice doice
DONA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

PROCHE-ORIENT

Grozny: un attentat marque le jour de la victoire russe

Moscou (Reuters) — Un puissant attentat près du stade Dinamo de Grozny, en Tchétchénie, a tué un policier et contraint hier la Russie à annuler les commémorations du 9 mai 1945, apprend-on de sources judiciaires. La bombe, fabriquée à partir d'un obus d'artillerie, a explosé alors que la foule se rassemblait dans le stade pour assister au défilé. Trois policiers ont été blessés par des éclats, dont l'un est décédé à l'hôpital, selon l'agence Itar-Tass. L'an dernier, deux grenades avaient été jetées dans l'enceinte pendant le défilé. Un policier avait été blessé. Le même jour, une bombe tuait 45 personnes au Daguestan, république russe voisine de la Tchétchénie.

Le Canada va continuer à aider les réfugiés dans les Balkans

Sarajevo (AFP) — Le Canada va continuer à aider les réfugiés dans les Balkans et versera dans ce but 1,4 million de dollars au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé hier la ministre canadienne du Développement international, Susan Whelan. En Bosnie, une partie de cet argent servira à aider les réfugiés et les personnes déplacées à trouver du travail ainsi qu'à mettre notamment en place des programmes éducatifs, a-t-elle indiqué à Sarajevo après avoir été reçue par le ministre bosnien des Droits de l'homme et des Réfugiés, Mirsad Kebo, peu après son arrivée pour une visite de trois jours en Bosnie. Environ 2,2 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, ont été déplacées en Bosnie pendant la guerre de 1992-95. Près de un million sont aujourd'hui rentrées chez elles.

New York va fêter les 120 ans du pont de Brooklyn

New York (AFP) — New York va fêter le 24 mai le 120^e anniversaire de son pont le plus célèbre, le pont de Brooklyn, a annoncé hier le maire de la ville, Michael Bloomberg. Ce pont, le seul des 18 reliant l'île de Manhattan au reste de la ville et à l'État voisin du New Jersey à avoir été bâti en pierre, est l'un des plus photographiés au monde. En début de matinée, la «Grande Traversée» (Big Crossing) proposera aux New-Yorkais à vélo ou à pied de franchir le pont sur la célèbre passerelle piétonnière suspendue au-dessus des deux voies de circulation. Sur la rive de Brooklyn, des concerts-animations seront organisés et s'achèveront au coucher du soleil par un concert du Brooklyn Philharmonic Orchestra et un spectacle laser sur écran géant.

La feuille de route suscite le scepticisme

MATT SPETALNYK
REUTERS

Jérusalem — Un kamikaze qui frappe dans une discothèque de Tel-Aviv, puis des chars israéliens qui déferlent dans la bande de Gaza. Autant d'images devenues familières qui ne font que renforcer le scepticisme israélien et palestinien en ce qui a trait au nouveau plan de paix promu par Washington. «Road Map Or Road-kill?» («Feuille de route ou accident de la route?»), interrogeait en une le quotidien *Jerusalem Post* après la présentation le 30 avril de la fameuse «feuille de route» censée jalonner la voie du Proche-Orient vers la paix et concoctée par les États-Unis et ses partenaires du «quartette» (Russie, Union européenne, ONU).

La principale source d'inquiétude, tant du côté palestinien que du côté israélien, réside dans le niveau d'implication des États-Unis dans ce nouveau processus. Et ce, même si le secrétaire d'État américain Colin Powell doit effectuer une tournée très attendue dans la région.

Powell doit arriver aujourd'hui même à Jérusalem pour des entretiens avec le premier ministre israélien Ariel Sharon et avec son nouvel homologue palestinien Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen. Il s'agira de sa première intervention directe depuis plus d'un an dans le conflit israélo-palestinien.

Washington en cause

Pour Washington, le renversement du président irakien Saddam Hussein et la mise à l'écart du président palestinien Yasser Arafat par l'arrivée aux affaires d'Abou Mazen représentent une véritable chance de faire avancer ce dossier.



Des militants palestiniens ont enterré hier Mahmoud al-Anane, auteur d'un attentat suicide.

Mais un peu plus d'une semaine après la présentation de la feuille de route, les divergences entre Palestiniens et Israéliens quant à sa mise en œuvre apparaissent déjà.

En cause, selon le politologue Mark Heller, la rédaction de ce plan. «La feuille de route est pleine de bonnes intentions. Mais comme elle manque de précision, chaque camp en tire sa propre interprétation, ce qui ne présage rien de bon en matière de progrès durables.»

Beaucoup de Palestiniens doutent de l'impartialité de l'administration Bush dans son rôle de médiateur, notamment dans un contexte préélectoral. A l'approche du scrutin présidentiel de 2004, George W. Bush devra en effet ménager la communauté juive des États-Unis, qui suit attentivement les évolutions du Proche-Orient. Selon des responsables américains, Sharon ne pense pas que Bush aura la volonté de tenir tête, dans ce contexte, au gouvernement israélien.

Et de hauts responsables palestiniens se sont d'ores et déjà élevés contre les hésitations de Washington face aux critiques israéliennes de la feuille de route, qui défend un principe de réciprocité et d'efforts mutuels en vue de la création d'un État palestinien à l'horizon 2005. «Si les Américains jouent le jeu de Sharon, la feuille de route ira en enfer, a prévenu Yasser Abbed Rabbo. Elle connaîtra le même sort que les autres accords.»

Le gouvernement israélien, dont l'aile droite est opposée à l'idée d'une souveraineté palestinienne, est contre ce principe de réciprocité, d'avancées progressives de chaque camp, et refuse tout calendrier pour la création d'un État palestinien. Il continue de demander à ce que les autorités palestiniennes désarment et emprisonnent les activistes et subordonne toujours le retrait de ses forces des territoires palestiniens ou le démantèlement de ses colonies à l'existence d'une longue période sans violences.

Sud du Soudan

On craint le virus Ebola

Sept personnes sont mortes depuis le 6 mai

REUTERS

Nairobi — L'OMS a annoncé hier l'envoi d'une équipe pour enquêter sur une maladie dans le sud du Soudan qui s'apparente à la fièvre hémorragique à virus Ebola et qui a déjà tué au moins sept personnes.

Les symptômes (fièvre, diarrhée) constatés dans la province d'Est-Equateur, jouxtant l'Ouganda, le Kenya et l'Éthiopie, ressemblent à ceux du virus très contagieux, mais aucun élément ne permet de prouver une corrélation, a souligné un responsable de l'Organisation mondiale de la santé.

«Pour l'instant, on ne peut pas parler d'Ebola», a déclaré Abdourahmane Sow, responsable de l'OMS pour le Soudan. «Nous savons que sept personnes sont mortes depuis le 6 mai. J'attends des nouvelles pour savoir s'il y en a davantage. On ne sait pas exactement combien de personnes sont malades.»

Une équipe de deux à trois experts partira mardi pour la région afin d'évaluer la situation et de rapporter des échantillons qui seront analysés à Nairobi, a-t-il précisé.

En Ouganda, le ministère de la Santé a annoncé que l'alerte avait été donnée dans huit districts frontaliers. Le journal ougandais *Monitor* écrit, citant des responsables dans le nord du pays, qu'environ 45 personnes sont mortes des suites du virus Ebola dans le sud du Soudan ces deux dernières semaines.

Le *Monitor* rappelle que 173 personnes avaient péri de la maladie dans le nord de l'Ouganda en 2000.

Récemment, une épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola a tué 126 personnes dans la Cuvette-Ouest, en République du Congo. L'épidémie est en passe d'être maîtrisée puisqu'il n'y a plus de nouveaux cas de contamination, assuraient en avril les autorités sanitaires de Brazzaville.

Une équipe de deux à trois experts partira mardi pour la région afin d'évaluer la situation

Bravo aux CLASSES DÉBROUILLARDES !

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Quelque 150 classes, soit près de 4 000 élèves, ont participé à la 4^e édition du **Défi des classes débrouillardes 2003**. Cette grande compétition intellectuelle est destinée aux classes de 5^e et de 6^e années. Treize classes ont remporté des prix éducatifs totalisant plus de 22 000 \$. La classe de 5^e année de Patrick Bélanger, de l'école Saint-Michel-Archange (St-Michel de Napierville), et la classe de 6^e année de Jacynthe Ricard, de l'école Jacques-Cartier (Lac-à-la-Tortue) ont remporté le premier prix de leur catégorie et la Coupe Scientifex.

Les 10 épreuves du **Défi des classes débrouillardes 2003** ont demandé aux élèves beaucoup d'énergie, de créativité et de débrouillardise ! L'originalité de cette compétition est de mettre en œuvre tous leurs talents en science, en recherche, en création littéraire et artistique et même en bricolage !

« Les enseignants sont unanimes : le **Défi des classes débrouillardes** est une aventure difficile et pleine d'embûches, mais les élèves en sortent grandis, mentionne le coordonnateur du Mouvement éducatif Les Débrouillardes, Félix Maltais. Ils développent une meilleure estime d'eux-mêmes et découvrent les joies et les bénéfices du travail en équipe. »

Les **Débrouillardes** remercient les commanditaires du Défi, les membres des jurys et les donateurs de prix, dont les éditions Gallimard, Bayard et Mensa Montréal.

La 5^e édition du Défi sera lancée le 6 décembre prochain, lors de la Journée nationale des Débrouillardes.

La classe de Jacynthe Ricard, de l'école Jacques Cartier, de Lac-à-la-Tortue, en Mauricie, a remporté la Coupe Scientifex pour les classes de 6^e année.



Félix Maltais, éditeur des **Débrouillardes**, et Christian Riel, de Merck Frosst, entourent les enseignants des deux classes gagnantes du Défi des classes débrouillardes 2003, Jacynthe Ricard, de l'école Jacques Cartier, et Patrick Bélanger, de l'école St-Michel-Archange.



La classe de Patrick Bélanger, de l'école St-Michel-Archange, de St-Michel de Napierville, a remporté la Coupe Scientifex pour les classes de 5^e année.



Autres gagnants

- 2^e prix (5^e année) classe de Chantal Déry, École Saint-Michel (Sillery)
- 2^e prix (6^e année) Classe de Louiselle L.-Dumont, École Immaculée-Conception (Drummondville)
- 3^e prix (5^e année) ex aequo classe de Carolyne Richard, École Fernand-Seguin (Montréal) et classe de Marie-Noëlle Renaud, École du Parchemin (Carignan)
- 3^e prix (6^e année) classe de Caroline Paradis, École Beau-Soleil (St-Aimé des Lacs)

CDLS
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DU LOISIR SCIENTIFIQUE
RÉSEAU CDLS-CLS

Centre des sciences
de Québec
CSQ

Québec
Ministère de la Culture et des Communications
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
Ministère de l'Éducation

Têtes chercheuses

MERCK FROSST
Devenez membre plus
Vos supports nous.
www.teteschercheuses.ca

COUPE SCIENTIFEX
Défi des classes débrouillardes

LE MONDE

Malgré le couac irakien, Paris, Berlin et Varsovie veulent l'Europe élargie

PHILIPPE GOULLIAUD
BÉATRICE KHADIGE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Wroclaw — En dépit de leur «divergence sérieuse» sur l'Irak, le Français Jacques Chirac, l'Allemand Gerhard Schröder et le Polonais Aleksander Kwasniewski ont opté hier à Wroclaw (sud-ouest de la Pologne) pour une coopération étroite entre «partenaires égaux», à un mois du référendum d'adhésion de ce pays post-communiste à l'Union européenne.

ouvert et constructif». Il s'est toutefois gardé de se prononcer «prématurément sur le détail» du projet américain et a insisté sur la nécessité de donner à l'ONU «un rôle central» dans la reconstruction économique et politique de l'Irak et «la restauration aussi rapide que possible de sa pleine souveraineté».

À Wroclaw, les trois dirigeants n'ont pas voulu laisser cette divergence, qualifiée de «sérieuse» par M. Chirac, freiner la marche de la réunification européenne. Elle n'est «pas de nature à mettre en cause la volonté de nos trois pays, des vingt-cinq pays [de l'UE élargie], d'aller ensemble de l'avant, la main dans la main», a-t-il dit.

sifier la concertation» dans ce domaine par des «consultations tripartites régulières». Celles-ci serviront notamment à «accélérer le développement des capacités civiles et militaires dans le cadre de la PESD et à renforcer le partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'OTAN».

Téléphone: 985-3344
Télocopieur: 985-3340 AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES Sur Internet: www.ledevoir.com/offres.html www.ledevoir.com/avis.html

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

Demanderesse c. CARLOS ALBERTO CASTRO MARTINO. Défendeur. ASSIGNATION. ORDRE est donné à Carlos Alberto Castro Martino de comparaître au greffe de cette Cour.

PRÉNEZ avis que la compagnie COM (CONCEPTION ET DESIGN MÉCANIQUE) INC., en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies Partie 1A (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.
APPEL DE PROPOSITIONS N° 03-503
QUALIFICATION DE FIRMES SPÉCIALISÉES POUR LA RÉALISATION DE RECHERCHES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES POUR LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

La suite des avis se trouve en page A 9

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-268652-033. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE GREFFIER ADJOINT URSLA CYNTHIA TRELLES-DE MARZI

MAIGRISSIMO INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION. Avis est par les présentes donné que MAIGRISSIMO INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. syndic. Avis de la première assemblée.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

IRAK: LES GENS D'ABORD!

La Société des casinos du Québec inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres relatives à la qualification de firmes spécialisées pour la réalisation de recherches qualitatives et quantitatives pour la Société des casinos du Québec inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102 (4)

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS. Dans l'affaire de la faillite de: SUCCESSION DE NOEL JOHN ISENE, résidant au 1614, rue Watts, Chambly (Québec) J3L 2Z2.

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. syndic. Avis de la première assemblée.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-003188-846. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC.

M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUSSEMENT SANITAIRE DE MARCHAND PAR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE

Bibliothèque municipale de l'Annonciation-Marchand. Responsable: Lucie Varao. Téléphone: (819) 275-1323. Télécopieur: (819) 275-3676.

Université du Québec à Montréal (UQAM). Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin. Responsable: Jean St-Amant. Téléphone: (514) 987-4392.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Responsable: Monique Millaire. Téléphone: (418) 643-7447.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information: Le mercredi 4 juin 2003, à compter de 19h30. Salle de la Galeté - Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.

Audience publique

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane par la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis.

Bibliothèque municipale de Matane (Fonds de solidarité FTQ). 520, avenue Saint-Jérôme. Matane (Québec) G4W 3B5. Téléphone: (418) 562-9233.

Bibliothèque Jean-Louis Desrosiers. 1477, boulevard Jacques-Cartier. Mont-Joli (Québec) G5H 3L3. Téléphone: (418) 775-4106.

De l'information supplémentaire et des documents sont disponibles dans Internet à l'adresse suivante: www.bape.gouv.qc.ca. Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Mme Marie-Ève Chamberland au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse suivante: les-matane@bape.gouv.qc.ca.



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

du contrôle de l'Irak par les puissances occupantes (États-Unis, Grande-Bretagne) pour au moins un an. Londres et Washington ont d'ailleurs fait parvenir une lettre à l'ONU pour affirmer «leur responsabilité de gouvernement» en Irak.

Pourtant, on ne sent guère souffler le vent de la révolte à New York. Comme si l'ONU, après avoir étalé toutes ses divisions avant la guerre, n'avait d'autre solution que de retrouver son unité dans la reconstruction de l'Irak. «Les Nations unies jouent une partie délicate, résume Warren Hafar, spécialiste des relations internationales à Arcadia University. Elles ne peuvent pas se permettre d'être exclues de ce qui se passe à Bagdad, mais l'organisation doit faire face à une puissance qui a gagné la guerre sans elle et qui veut dicter les termes de son engagement.»

Dans ces conditions, tout le monde s'accorde à dire que le Conseil de sécurité aura «une marge de manœuvre réduite» dans les débats sur la résolution qui vont se tenir à New York dans les jours qui viennent. Et pour l'instant, les trahisons de marginalisation de l'ONU se font surtout entendre dans les commentaires de couloir. «Certes, si on lit le texte, l'ONU est réléguée à des fonctions subalternes, avec tout le pouvoir de décision concentré à Washington, confie un diplomate, mais il faut voir où vont mener les discussions.»

D'ores et déjà, les diplomates précisent qu'ils vont soumettre des «questions» à leurs homologues américains. Au centre des interrogations, le fonctionnement du fonds d'assistance à l'Irak, censé gérer les revenus irakiens — notamment pétroliers — et qui est placé sous l'autorité des «puissances occupantes». Il sera bien supervisé par un conseil d'administration où figurera un représentant de l'ONU, mais avec des pouvoirs qui restent vagues. Même chose pour le «coordonnateur spécial de l'ONU» qui, selon le texte, aura principalement des fonctions humanitaires et ne fera que «travailler» avec Washington pour établir un futur gouvernement irakien intérimaire.

A l'évidence, tout cela ne peut guère satisfaire la France et la Russie, toutes deux opposées à l'intervention militaire et qui disent depuis des semaines vouloir placer l'ONU au cœur de l'après-guerre. Paris s'était prononcé pour une simple suspension des sanctions, afin d'étudier le délicat sujet de la gestion du pétrole, et Moscou insistait sur le fait que les inspecteurs de l'ONU devaient constater le désarmement de l'Irak avant de lever l'embargo. Le projet américain, appuyé par la Grande-Bretagne et l'Espagne, ne fait pas même mention des experts et place le secteur pétrolier sous contrôle américain.

L'ambassadeur américain à l'ONU, John Negroponte, avait déjà souligné que les États-Unis ne voyaient «dans un avenir prévisible» aucun rôle en Irak pour les inspecteurs en désarmement de l'ONU. Allant dans le même sens, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a affirmé hier que l'insécurité en Irak empêchait le retour prochain d'inspecteurs internationaux. Mais il n'a pas exclu leur retour dans l'avenir.

De Paris, le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, s'est contenté de rappeler la nécessité d'un «rôle central» des Nations unies, sans commenter la résolution. «En réalité, beaucoup dépendra de l'attitude des Américains, assurait hier une source onusienne. S'ils se montrent ouverts et sont prêts à faire certaines modifications, alors tout est envisageable.»

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le nom de famille d'une artiste dont nous parlons en page G 5 de notre cahier sur l'été culturel. Il aurait fallu lire Nan Goldin et non pas Golden, comme nous l'avons écrit. Mme Goldin fera partie de l'exposition *Peinture en liberté*, présentée au Musée d'art contemporain de Montréal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jacques-Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TOLLÉ «Un sprinter de l'éducation»

SUITE DE LA PAGE 1

le ministre la semaine prochaine, aurait «aimé apprendre tout cela de vive voix avant de le lire dans les journaux». Pierre Reid a évoqué en nos pages le contexte «difficile» dans lequel les libéraux prennent place et l'impossibilité apparente de pouvoir répondre à tous les engagements de leurs prédécesseurs.

Le nouveau ministre de l'Éducation a indiqué que son «rôle» était de s'assurer que l'éducation reçoive le traitement prioritaire que la campagne des libéraux avait annoncé, mais il a par ailleurs confié que les difficultés que l'on connaît désormais — cette évaluation financière faite par Guy Breton — semait des embûches imprévues sur son parcours. Si les promesses des libéraux seront maintenues pour 2004-05, c'est le plancher fragile de l'année prochaine, pour laquelle on attend sous peu un nouveau budget, qui inquiète le ministre.

«Je le répète souvent: quand l'État toussé, le collégial attrape le rhume», explique Gaëtan Boucher, pour qui l'enveloppe fournie par l'État correspond à 85 % du portefeuille global. «Les universités et les commissions scolaires ont des marges de manœuvre que nous n'avons pas dans les collèges. Chez nous, ne pas assurer les coûts de système, ça veut dire diminution de services et abolition de postes. C'est clair dans notre esprit.»

Les commissions scolaires, qui ont martelé ces derniers jours l'importance de maintenir les coûts de système, ont bondi face aux propos de Pierre Reid. «Les coûts de système, c'est le minimum», a lancé Denis Pouliot, directeur des communications à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). «On va payer la facture d'épicerie avant d'agrandir la maison», a-t-il ajouté.

Si les coûts de système sont si chers au réseau, c'est qu'ils comprennent tous ces impondérables avec lesquels les écoles, les cégeps et les universités doivent composer bon an mal an: électricité, chauffage, hausse des salaires et autres dépenses fixes. «Quand on a entendu en campagne que l'éducation était une priorité pour le PLQ, on a pensé que c'était applicable dès maintenant, pas seulement en 2004-05!», s'insurge M. Pouliot. Le président de la FCSQ, André Caron, doit rencontrer le ministre ce lundi.

Les enseignants en avaient long à dire, eux aussi,

hier, particulièrement quant à la rapidité d'action du ministre. Intitulé «Un sprinter à l'éducation», le communiqué de presse émis hier par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) dénonce l'empressement du ministre à faire ses annonces en passant par les médias. «On veut bien donner la chance au coureur, mais un mandat de quatre ans s'apparente plus à une course de fond qu'à un sprint», poursuit dans ce communiqué, en guise de «commentaire lapidaire», la présidente de la FSE, Johanne Fortier.

Si la confirmation du report de la réforme au secondaire, la semaine dernière, avait plutôt souri aux enseignants, cette fois, l'ajout de l'anglais dès la première année du primaire et les intentions du ministre quant aux bulletins des écoles les ont indisposés. «C'est la logique du deux poids, deux mesures, on dirait», a expliqué hier Mme Fortier au *Devoir*. «Sur les engagements plus fermes du parti, comme le report de la réforme, la promesse est tenue. Pour le reste, on commence à être inquiets. Qu'est-ce qui commande? Un impératif d'ordre idéologique, politique ou pédagogique?»

La présidente de la FSE ne manque pas de souligner elle aussi la maladresse apparente du ministre Reid, qui ne consulte pas ses ouailles avant de se lancer dans la ronde des annonces. «C'est dommage parce qu'il suscite déjà une certaine grogne alors qu'on ne l'a même pas rencontré.»

Certains directeurs d'école ont eu l'occasion de seriner la pince du ministre hier matin, lors du congrès annuel de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, à Magog, où il aurait expliqué le pourquoi du report de la réforme et indiqué qu'il n'avait pas le contrôle absolu sur la situation budgétaire. «Avant de procéder à des baisses d'impôt, je pense qu'on devrait s'assurer de payer les coûts de système», croit Serge Rodrigue, président de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPD). «Tous les nouveaux projets devraient être remis avant qu'on coupe dans nos acquis», a-t-il ajouté.

«Je me demande ce que les jeunes pensent de tout ça», s'interroge quant à lui Serge Morin, président de la Fédération québécoise des directeurs d'établissement d'enseignement (FQDE). «En reportant la réforme, on leur dit que le système était finalement tout croche et on leur lance le message qu'on ne sait pas trop dans quoi on les a embarqués.»

EFFET «C'est très évident que le marché a changé depuis les élections»

SUITE DE LA PAGE 1

«Avant, je recevais ce genre d'appels à peine une fois par mois», a-t-elle noté.

Liza Kaufman publie même des annonces dans les journaux locaux anglophones de Montréal pour vanter les mérites de l'«effet Charest». «J'ai des clients sérieux qui reviennent à Montréal. Si vous voulez de bonnes offres pour votre maison, appelez-moi», écrit-elle dans la publicité.

«J'ai des acheteurs qui attendaient le résultat des élections. Pour moi, c'est très évident que le marché a changé depuis l'élection», a affirmé au *Devoir* Mme Kaufman. Selon elle, l'enseignement de l'anglais dès la première année du niveau primaire est, par exemple, un type d'engagement du Parti libéral qui rassure les acheteurs anglophones.

Selon la firme Andy Dodge et associés, qui analyse notamment le marché immobilier à Westmount, les premiers signes de l'«effet Charest» se vérifient bel et bien dans le volume des ventes de propriétés par les courtiers. «Les résultats des élections provinciales ont eu un effet immédiat sur le marché immobilier de Westmount», écrit-il dans une analyse réalisée plus tôt ce mois-ci et intitulée «The Charest Effect».

Sur la base des statistiques du mois d'avril des courtiers immobiliers Sutton et Royal LePage de Westmount, Andy Dodge avance que les achats de propriétés à Westmount ont connu une hausse dès le lendemain du 14 avril. Les deux dernières semaines du mois d'avril ont permis la vente de près d'une vingtaine de maisons par les courtiers Sutton et

Royal LePage uniquement, comparativement à seulement quatre au cours de la première moitié du mois. Plusieurs acheteurs attendaient le résultat des élections, ce qui explique un volume de ventes plus bas au cours des premiers mois de 2003, explique-t-il. Depuis le 14 avril, «la demande tend à s'accroître», écrit Andy Dodge.

L'expression «effet Charest» empruntée par des agents immobiliers trouve son origine au printemps 1998. Lorsque Jean Charest est devenu chef du Parti libéral du Québec, l'opinion publique s'était alors soudainement emballée pour le PLQ. L'«effet Charest» a été passager, puisque Jean Charest s'est incliné devant les péquistes de Lucien Bouchard aux élections de novembre 1998.

Ce ne sont pas tous les agents immobiliers qui sont prêts à reprendre l'expression pour qualifier les achats de propriétés dans l'ouest de l'île depuis le 14 avril, puisqu'une hausse significative des ventes n'est pas identifiable pour le moment. «C'est peut-être un peu difficile à dire à ce stade-ci. En général, cette nouvelle [l'élection du PLQ] a été reçue de façon positive», a souligné Jerry Trudeau, directeur des bureaux du centre-ville et de Westmount du courtier immobilier Sutton. «L'élection de Jean Charest et des libéraux, ce sera un plus pour le marché. On sent que les acheteurs ont une crainte de moins», a-t-il ajouté.

Jerry Trudeau estime que rien n'indique pour le moment que l'élection de Jean Charest provoque une vague migratoire très significative. «Je ne croisais pas qu'une personne va prendre la décision de venir à Montréal seulement sur la base du résultat d'élections.

CYBERFLEUVE

lique de LaSalle. Cette maquette, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques sections, reproduisait le Saint-Laurent à l'échelle, sur plusieurs centaines de pieds, du lac Saint-François jusqu'à Québec.

Les travaux d'Environnement Canada sur le cyberfleuve visent à créer une maquette équivalente mais informatisée du Saint-Laurent. Cette maquette reproduit beaucoup plus que les courants: elle intègre d'ores et déjà les données historiques sur les niveaux d'eau, la température, la vitesse de l'eau, tous les profils du fond marin et des berges (qui ont été cartographiées avec un laser aéroporté), les données sur la lumière, sur la turbidité, etc. Toutes ces données physiques sont maintenant jumelées aux données produites par les biologistes sur la présence des espèces végétales, riveraines ou immergées, sur la taille et la nature des herbiers aux divers moments de l'année. Le modèle établit maintenant des rapports étroits et dynamiques entre ces différents éléments physiques et biophysiques et la présence des poissons, leurs niveaux de reproduction, etc.

Validation

En fait, le modèle peut déjà prévoir le niveau de reproduction des brochets dans la région de Montréal si les gestionnaires du barrage du lac Ontario coupent l'eau prématurément au printemps. Il peut aussi déterminer en moins d'une heure l'endroit où frapper, dans le lac Saint-Pierre, une nappe de pétrole qui s'écoulerait d'un pétrolier qui aurait crevé sa coque en face de Tracy.

Les chercheurs ont validé leur modèle en lui commandant des projections à partir des années 50 ou 60: il a prédit avec justesse ce qu'on observe aujourd'hui! Il peut tout aussi bien illustrer avec précision de quoi aura l'air le lac Saint-Pierre dans 50 ans en raison des changements climatiques. L'image est d'ailleurs impressionnante: le lac perd de 25 à 30 % de sa surface. Ses rives se transforment en terre ferme tandis que ses eaux profondes du centre disparaissent pour l'essentiel. Le lac qu'on connaît aujourd'hui devient un immense herbier immergé avec un seul fil important: le gigantesque canal central, qui gobe toute l'eau, monopolisée par la navigation maritime.

Le modèle sert aussi à déterminer les lacs qui disparaîtront — et quand! — sous l'action de l'érosion féroce causée par le passage des gros navires. Corroborés par la disparition réelle de plusieurs lacs de plus de quatre décennies et par le rythme d'érosion, qui a grugé 25 % des deux rives entre Cornwall et Qué-

I R A K

Mulroney serait allé en guerre

CHRIS MORRIS
PRESSE CANADIENNE

Orono, Maine — L'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney a déclaré hier que les relations canado-américaines seraient beaucoup plus amicales s'il était encore en poste à Ottawa.

M. Mulroney a été chaleureusement applaudi lors de son discours prononcé sur le campus d'Orono de l'université du Maine lorsqu'il a affirmé que le Canada aurait appuyé les États-Unis et ses alliés dans la guerre contre l'Irak s'il avait été premier ministre.

«Si j'avais encore été là, une décision différente aurait été prise, je peux vous le garantir», a déclaré M. Mulroney alors qu'il répondait à une question du public au sujet de la décision du gouvernement canadien de refuser de prendre part à la guerre.

Il a indiqué que les libéraux fédéraux au pouvoir disent aux Canadiens qu'ils ont de nouveaux amis et de nouveaux alliés comme la Chine, la Russie et l'Allemagne. «Je dis: "non merci". Je préfère mes amis et mes alliés de longue date», a déclaré M. Mulroney.

M. Mulroney a affirmé que s'il avait été premier ministre, le Canada aurait appuyé activement les États-Unis en Irak et aurait été un participant important dans le conflit. «Il aurait été de notre intérêt national de participer», a déclaré M. Mulroney, qui a coordonné l'implication du Canada dans la guerre du Golfe en 1991.

M. Mulroney a parlé des relations canado-américaines durant son discours prononcé dans le cadre de la conférence annuelle William S. Cohen à l'université du Maine.

M. Cohen, un ancien secrétaire à la Défense dans l'administration Clinton, a présenté M. Mulroney. Il a indiqué que les relations entre le Canada et les États-Unis ont été «endommagées» par la décision du Canada de ne pas appuyer la guerre en Irak et par les remarques blessantes faites récemment par des membres du gouvernement fédéral à Ottawa.

Ca va prendre plus de temps, pour voir quelle direction va prendre la province de Québec par rapport au Canada, avant de voir un changement d'attitude», a-t-il souligné.

Selon Jerry Trudeau, les directeurs des bureaux du courtier Sutton de partout au pays, réunis au lendemain du 14 avril à Vancouver, ont accueilli «positivement» l'élection du Parti libéral. «La fin du "parlage" de séparation, ça a un impact sur le marché», a-t-il noté.

Diane Ménard, du courtier Royal LePage de Westmount, ne fait pas un lien de cause à effet entre l'élection des libéraux et le marché immobilier qui semble prendre de l'ampleur au chapitre des ventes de propriétés dans l'ouest de l'île. «C'était un peu plus tranquille avant les élections. Mais je n'associe pas directement l'augmentation au résultat des élections. C'est un facteur parmi d'autres», a-t-elle affirmé au *Devoir*.

La Chambre immobilière du Grand Montréal indique qu'il est encore trop tôt pour déterminer si l'élection du Parti libéral a un effet d'entraînement sur le marché. «Ce serait prématuré de dire que cet événement a un impact majeur», a affirmé Michel Beauséjour, chef de la direction de la Chambre immobilière. Actuellement, le marché se porte bien, comme il l'a été au cours des dernières années.»

Selon la Chambre immobilière du Grand Montréal, quelque 545 propriétés ont été vendues dans l'ouest de l'île en avril, contre 518 en février, une hausse d'environ 5 %. Aucune statistique n'indique toutefois une hausse véritablement marquée des ventes depuis le 14 avril.

bec à raison de un à trois mètres par année, ces prévisions vont être utilisées par la Garde côtière pour enrayer le phénomène, consolider les berges et, idéalement, civiliser davantage la circulation sur l'autoroute maritime.

En faisant fonctionner le modèle à rebours et en intégrant les données de la météo et des vents, il se serait même possible, explique un autre chercheur, Jean Morin, un biologiste au sein du groupe, de déterminer de quelle zone fluviale provient une tache d'huile qui vient de s'agglutiner à la rive, à un endroit et à un moment précis. Et s'il y avait un navire dans ce secteur d'origine, cela pourrait donner une bonne raison de l'arraisonner, même s'il est déjà rendu à la hauteur du Saguenay...

L'intérêt de recréer le fleuve en version cybernétique, explique le chef du groupe, Jean-François Cantin, c'est que tous les travaux réalisés depuis sept ans améliorent constamment la précision du cyberfleuve et le rendent plus polyvalent. C'est d'ailleurs à ce point reconnu dans le milieu que cette équipe autofinance actuellement ses travaux à raison de 85 %. Lorsque le modèle Cornwall-Trois-Rivières aura atteint sa maturité, dit M. Cantin, on lui ajoutera le tronçon Trois-Rivières-Québec-Île d'Orléans.

Un des bénéfices «collatéraux», pourrait-on dire, de ce projet est de permettre une validation par comparaison et pondération des données historiques qui dorment dans tous les ministères, voire dans des archives que seul un historien peut dénicher.

Personne, explique Jean-François Cantin, ne pourrait assimiler, à moins d'y consacrer des années, toutes les études disponibles sur le lac Saint-Pierre, par exemple. Mais avec le modèle du cyberfleuve, on les saisit globalement dans une intégration visuelle, spatiale et temporelle, qu'on peut déterminer à volonté! Le seul lac Saint-Pierre et son archipel se découpent dans le modèle en 175 000 points, qui constituent chacun un microdossier contenant des dizaines de données superposées, lesquelles animeront le modèle selon la commande passée à l'ordinateur.

A une époque, dit-il, on prévoit que la somme de connaissances va doubler en une décennie, ce type de vision globale, intégratrice, devient incontournable. C'est la base de la connaissance de demain. Autant pour le chercheur que pour un grand public qui, d'ici une décennie, aura à sa disposition des outils de vulgarisation sur le Saint-Laurent qui relevaient de la science-fiction il y a 20 ans.